



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

RAPPORT NARRATIF D'ÉTAPE

État(s) partie(s) bénéficiaire(s) : TOGO

Titre du projet :	Inventaire, sauvegarde et valorisation des savoir-faire de la facture et de la pratique des instruments de musique traditionnels au Togo. Phase nationale
Période couverte par le rapport :	Début : 23/03/2019 fin : 06/02/2020
Budget :	Total : 125 100,00 dollars des États-Unis <i>dont :</i> Fonds du patrimoine culturel immatériel : 99 890,39 dollars des États-Unis Contributions de l'État partie : 25 210,00 dollars des États-Unis Autres contributions : Néant dollars des États-Unis
Agence de mise en œuvre (partenaire contractuel ou bureau hors-siège de l'UNESCO) :	Commission Nationale du Patrimoine Culturels (CNPC)
Personne contact :	Titre (Mme/M., etc.) : Monsieur Nom de famille : TIEM Prénom : Yoguebey Institution/position : Secrétaire général Adresse : 01 BP. 3146 Lomé-Togo Numéro de téléphone: (00228) 22 20 08 28/ Mob. 90 21 83 28 Adresse électronique : cnpccpatrimoinetogo@gmail.com
Agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) :	

<p>Partenaires de mise en œuvre :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs comme institution de tutelle de la CNPC. - Direction du patrimoine culturel (DPC) comme structure chargée de la protection, de la conservation et de la sauvegarde du patrimoine culturel national et dont certains agents font partie de l'équipe nationale de mise en oeuvre du projet. - Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC) pour l'expertise en documentation et en numérisation des supports à travers les ressources humaines formées en sciences de l'information documentaire et qui seront appelées à appuyer les experts lors de l'analyse et du traitement des données et leur fixation sur support. Les locaux de l'Institut ont par ailleurs servi de cadre de rencontre pour le lancement des activités du projet par le Ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs le 11 juillet 2019. - Directions Régionales des Arts et de la Culture (DRAC) impliquées fortement dans l'organisation de toutes les activités du projet car assurant la coordination des équipes régionales de pilotage du projet, le suivi et qui ont été à la base de l'organisation des séances d'identification, d'information et de sensibilisation des différentes parties prenantes au projet sur leur territoire de compétence (Activité I). Elles ont joué le même rôle pour ce qui est de la formation des enquêteurs (Activité II) comme relais pour la mobilisation des enquêteurs qui ont pris part à la formation. Particulièrement la direction du centre a assuré avec l'équipe projet, la coordination de l'organisation de ladite formation. Elles sont également les intermédiaires auprès des autorités locales, la société civile, la chefferie traditionnelle et les leaders issus des communautés. - Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales pour avoir su impliquer les préfets et maires dans l'organisation et la tenue de l'Activité I dans chaque préfecture. Les préfets ont par ailleurs présidé les séances. - Ministère de la Communication qui a été sollicité pour l'implication des médias nationaux et locaux dans l'information, la couverture et la diffusion des activités du projet. - Préfets et maires qui ont donné leur indispensable appui aux DRAC dans la mobilisation des chefs traditionnels, gardiens des us et coutumes et les leaders communautaires, les comités villageois de développement, les responsables des collectivités locales, les communautés et les praticiens et détenteurs des savoirs et savoir-faire qui ont pris activement part aux réunions d'identification, d'information et de sensibilisation de ces derniers sur le projet notamment sa justification, ses objectifs, résultats attendus, les activités à mettre en oeuvre et aussi leur rôle dans la l'exécution du projet. - Organisations de la société civile qui ont été impliquées dans l'organisation des Activités I et II et qui sont par ailleurs représentées dans les équipes régionales et parmi les enquêteurs.
---------------------------------------	---

Contexte

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 865 et 1150 mots

Les résultats du dernier inventaire général du patrimoine culturel immatériel réalisé par le Togo en 2011 ont révélé d'importants éléments et savoir-faire qui ne sont pas suffisamment documentés et nécessitent un travail plus approfondi afin d'élaborer et de mettre en oeuvre avec les communautés et l'ensemble des acteurs, des stratégies et actions de sauvegarde, de valorisation. Au rang de ces domaines du PCI, figurent les savoir-faire liés à la facture et à la pratique des instruments de musique traditionnels ainsi que les danses, chants, rites, rituels et autres pratiques qui y sont associées dans les différentes communautés.

Parmi ces instruments et pratiques associées, il peut être fait mention principalement :

Dans les communautés du Sud:

Le tambour Atopani ou Vugan ou encore Tavugan (membraphone) joué au cours des cérémonies d'offrandes aux ancêtres ou pour transmettre des messages importants ou pour accueillir un hôte de marque (roi) ou louer la bravoure ou le décès d'un grand homme dans les communautés Ewe, Adja-Tado ; les membranophones Brèkètè, Hounvi, Atimehoun ou les idiophones Gakpavi et Akayè, les aérophones Ezi et Biglo qui accompagnent des danses rituelles ou de réjouissances dans les mêmes communautés.

Dans les communautés au Nord:

Dans d'autres régions du pays, objet de la présente phase du projet, on peut également citer les idiophones Atcha, Kantchika, Balafon, les membranophones Kamou, Sohi, Timboulougou joués pendant les danses d'initiation et de réjouissances dans les communautés Kabyè, Nadoba, Losso ou encore Moba au Nord Togo.

Aujourd'hui, la viabilité de la plupart de ces pratiques instrumentales et des savoir-faire liés à la fabrication même des instruments est en danger car la chaîne de transmission est menacée par plusieurs facteurs dont les plus significatifs sont: (i) l'exode rural des jeunes qui perdent le lien avec les parents restés dans les communautés et qui les soumet au fait à une sorte de "dépaysement culturel", (ii) une certaine suprématie de la musique moderne qui s'affirme dans presque toutes les manifestations comme funérailles, rites traditionnels, y compris lors des cérémonies de réjouissances même dans les villages, (iii) l'emprise de plus en plus forte des églises dites évangéliques ou pentecôtistes qui, pour des raisons inavouées, considèrent ces pratiques instrumentales comme "sataniques" et par conséquent, poussent les convertis à s'en détacher, (iv) la confusion consciemment ou non entretenue entre la tradition et la religion, etc. Il s'ensuit une disparition progressive des danses et instruments traditionnels.

Pour preuve, en 1972 déjà, année du premier inventaire, Cent trente-deux (132) danses et pratiques associées furent dénombrées sur l'ensemble du territoire national. Plus tard, c'est-à-dire en 2011, les enquêteurs n'en ont recensé que 75. Ce qui démontre à suffisance la situation alarmante dans laquelle se trouve ce pan entier des savoirs et savoir-faire qui jadis rythmaient la vie dans les communautés et dont la pratique constituait "une école" ou "les temps et espaces d'apprentissage et de socialisation" de la jeunesse, assurant ainsi leur indispensable transmission intergénérationnelle.

Ainsi, l'inventaire de 2011 et les résultats de la phase pilote ont révélé que la plupart des praticiens et des détenteurs des savoir-faire liés à la fabrication des instruments de musique traditionnels sont âgés et disparaissent le plus souvent, sans transmettre leurs savoirs. Dans d'autres cas, ce sont les jeunes générations vivant en milieu urbain qui n'ont plus de lien d'attraction avec les grands-parents restés au village ou qui, embarqués dans la "marche vers le modernisme", participent de moins en moins aux

rites ou danses populaires qu'ils trouvent et jugent "archaïques", voire retrogrades.

La disparition progressive touche également certaines catégories d'instruments au sein de certaines communautés. C'est le cas de la Région maritime où les aérophones sont devenus rares et où les cordophones, jadis présents, ont carrément disparu.

Face à cette situation, certaines communautés n'ont pas hésité à saisir le ministère chargé de la culture. Ce fut le cas des communautés du village de Yohonou, situé dans la Région maritime, site de la phase pilote du projet et qui abrite l'une des communautés dépositaires du savoir-faire de la facture des instruments de musique traditionnels. En effet, celles-ci ont dépêché une délégation au ministère pour un plaidoyer car faisant face à une "mort fonctionnelle". En clair, au delà d'une tradition ou d'un savoir-faire, la fabrication des instruments demeure le cœur de l'organisation socioéconomique de la localité.

En réalité, par cette démarche, Yohonou a joué le rôle de porte-parole des autres communautés qui, à plusieurs reprises, avaient exprimé les mêmes besoins auprès des Directeurs régionaux des arts et de la culture de leur ressort pour transmission au ministère.

En conséquence, toute initiative de pérennisation de ces danses ou rites passe par la sauvegarde des pratiques instrumentales et donc, par celle des savoir-faire liés à la facture instrumentale.

Il urge donc qu'un plan de sauvegarde des savoir-faire et des pratiques instrumentales traditionnelles soit élaboré et mis en œuvre ainsi qu'une revitalisation de la chaîne de transmission intergénérationnelle au sein des communautés; ce qui implique que les musiciens et les facteurs d'instruments sont appelés à former un certain nombre de jeunes de leurs propres communautés sur les techniques de facture et de pratique des instruments de musique traditionnels et les pratiques associées.

D'où le présent projet qui a d'abord connu une phase pilote en 2016-2017 dans la Région maritime au sud du pays avec déjà l'appui de l'UNESCO et dont les résultats satisfaisants ont permis de l'étendre aux autres régions du pays. Son issue devra permettre l'élaboration et la mise en place d'une stratégie nationale de sauvegarde et de valorisation des savoir-faire de la facture et de la pratique des instruments de musique traditionnels au Togo pour les prochaines années.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 115 et 575 mots

A la date du 06 février 2020 les objectifs suivants ont pu être atteints:

- La consultation et l'information des communautés, autorités nationales et locales sur le projet, son contenu, les objectifs, les résultats attendus et les activités futures à mettre en oeuvre.
- L'identification, l'adhésion et l'implication des différentes parties prenantes au projet.
- La formation des enquêteurs issus des cinq régions du pays et qui auront la charge de l'activité III relative à la collecte des données.

Résultats obtenus:

- L'information et la sensibilisation des différentes parties prenantes que sont notamment les communautés, les responsables d'associations et ONG culturelles, les CVD et CDQ, les autorités locales, etc. Cette activité du projet a été réalisée à plus de 100% car à l'issue des réunions, 33 préfectures sur 31 initialement mentionnées dans la demande ont été couvertes. Ces réunions ont connu la participation de 1 024 acteurs sur 930 attendus.
- La communication autour du projet sur l'ensemble du territoire national à travers plusieurs canaux notamment les médias nationaux et locaux, "le bouche à oreille", les réseaux sociaux, les réunions

publiques de restitution organisées par les points focaux du PCI qui sont les relais désignés par les communautés elles-mêmes.

- L'adhésion totale des différentes parties prenantes au projet. Celles-ci, à l'issue des échanges, comme pour la phase pilote du projet, se sont engagées à tout mettre en oeuvre pour la réussite des activités.

Pour preuve, cette anecdote du Chef canton de Mango (Région des savanes) Na BIEMA Zahar qui disait lors de la réunion du 19 août 2019 ceci:

"Nous attendons ce moment depuis trop longtemps, si vous étiez venus ici nous dire autre chose sur notre culture, nous allons peut-être par courtoisie, vous laisser parler et bonnement quitter sans rien vous dire. Mais avec ce projet, soyez les bienvenus car nous avons adressé, depuis 2011 où vous êtes passé faire le recensement des biens culturels, plusieurs requêtes au DRAC pour nous aider à arrêter l'hécatombe qui frappe nos pratiques instrumentistes traditionnelles. Rentrez rassuré chez vous car même si vous nous dites qu'on doit commencer le reste du travail dès demain, nous on est prêt. S'il le faut, moi-même j'irai sur le terrain réaliser l'enquête".

- La parfaite connaissance du contenu du projet par les différentes parties prenantes à travers les séances et surtout les échanges. Pour y parvenir, la coordination a recouru aux points focaux pour assurer la traduction des interventions et des échanges en langues locales. Ce qui n'était pas prévu dans la demande d'Assistance internationale.

- La mise sur pied des différentes équipes de coordination régionales de 5 membres chacune sur la base des propositions faites par les communautés elles-mêmes.

- La désignation des jeunes enquêteurs issus des communautés et proposés par chaque équipe régionale. Contrairement à la demande et vu l'étendue et surtout la disparité des groupes ethniques et linguistiques dans les régions, 5 enquêteurs sont désignés par région au lieu de 4 initialement prévu dans la demande.

- La formation des 25 enquêteurs les 4 et 5 février 2020 à Sokodé (Région centrale) sur les techniques de collecte de données animée par deux experts et basée essentiellement sur les outils pédagogiques développés par le Secrétariat de la Convention de 2003 pour le renforcement des capacités d'une part et sur le manuel de l'enquêteur de 2011, actualisé.

Description de la mise en œuvre du projet

Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence de mise en œuvre et de l'agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) et le rôle d'autres partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1150 et 1725 mots

Au jour du 06 février 2020, les différentes activités exécutées dans le cadre de la phase nationale du projet peuvent être ainsi déclinées:

1. Activités préparatoires:

- La mise en place de l'équipe de coordination nationale par décision n° 026 du 13 août 2018 du Ministre en charge de la culture portant nomination de la coordination nationale du projet.

Elle a pour mission de coordonner et de superviser les différentes activités du projet, puis de rendre compte à la CNPC. Elle a également pour mission d'élaborer les TDR et de recruter les experts et formateurs.

L'équipe s'est réunie pour une séance de prise de contact le 6 septembre 2018. Au cours de la réunion, la supervision a rappelé les obligations de tous les membres vis-à-vis de la CNPC et la responsabilité qui incombe à chacun. La documentation disponible sur le projet notamment le dossier projet, le contrat, le plan de travail convenu avec l'UNESCO, a été mise à la disposition de chaque membre. A l'issue de cette réunion, les préparatifs de l'Activité I relative à l'identification des différentes parties

prenantes au projet dans les 5 régions ont été enclenchés.

Rappelons que dans le cadre du pilotage, plusieurs autres réunions ont regroupé les membres de la coordination nationale qui ont permis aux différentes missions qui ont travaillé sur le terrain de faire le point, de partager avec les autres les enseignements à en tirer. Ces réunions ont aussi été l'occasion pour l'équipe projet de mettre en place les meilleures stratégies qui ont permis, malgré les difficultés et les imprévus, d'aboutir aux résultats qui correspondent aux attentes de toutes les parties prenantes.

Ainsi, la rencontre du 29 avril 2019 consacrée à la programmation des réunions d'identification des différentes parties prenantes dans les préfectures des cinq régions. Il a été retenu qu'après la cérémonie de lancement du projet par le Ministre en charge de la culture à Lomé, la mission se déroule en deux étapes.

-Du 11 au 25 juillet à Lomé, Golfe et Agoè-Nyivé et dans la Région des Plateaux.

Ensuite, l'équipe organise une évaluation d'étape puis programme la tournée dans les trois autres régions que sont Centrale, Kara et Savanes.

Les séances des 2 et 9 juillet 2019 qui ont été l'occasion pour l'équipe de passer en revue les différentes tâches liées à l'organisation de la cérémonie du lancement officiel du projet et de s'assurer que le dispositif est au point pour la cérémonie de lancement le 11 juillet 2019.

La réunion du 29 juillet au cours de laquelle la première étape des réunions d'identification des parties prenantes a été évaluée. A l'issue de cette évaluation, la deuxième étape a été programmée du 5 au 22 août 2019.

La réunion du 04 décembre 2019 qui a permis de programmer la formation des enquêteurs, l'Activité II.

A chaque étape, les correspondances ont été adressées au Ministre de l'Administration territoriale et des Collectivités locales pour l'implication des autorités locales (préfets, maires) et des chefs traditionnels dans la mise en oeuvre de cette activité.

- La mise en place des différentes coordinations régionales:

Placée sous la responsabilité du Directeur régional des arts et de la culture qui en assure la coordination, chaque équipe comprend 5 membres issus des communautés parmi lesquels on compte une femme, un chef traditionnel, un membre de la société civile et un praticien.

La mise en place des équipes régionales s'est faite par étapes.

D'abord, la saisine intervenue le 4 septembre 2018 des DRAC par la coordination nationale. Ceux-ci, s'appuyant sur les termes du projet et du contrat, se sont concertés avec les points focaux du PCI de chaque préfecture de leur région pour proposer les gens capables d'animer l'équipe et d'appuyer dans le futur, les enquêteurs dans le travail sur le terrain.

Ensuite, des réunions de sensibilisation qui avaient déjà eu lieu du 18 septembre au 4 octobre 2018 avec les personnes proposées en présence des différents acteurs du PCI en marge des ateliers régionaux sur la mise en oeuvre de la Convention de 2003 que la CNPC avait organisé dans chacune des 6 régions du pays, ceci en prélude au démarrage futur du projet TGO 01425. Au cours de ces rencontres, la coordination nationale leur a présenté un bref aperçu du projet en termes d'objectifs, de résultats attendus, d'activités à mettre en oeuvre dans le cadre du projet et aussi de la mission qui incombe à l'équipe régionale dans la réussite du projet. Les débats qui ont suivi avaient permis à chaque acteur identifié de mieux saisir le sens de sa responsabilité en tant que membre de l'équipe de coordination. Ainsi, les uns ont eu à confirmer le choix porté sur eux et les autres, pour diverses raisons, ont demandé à se faire remplacer, tout en promettant d'accompagner l'équipe dans l'accomplissement de cette mission. Ce fut également l'occasion pour l'équipe de la CNPC de solliciter avant l'heure, l'appui des participants (autorités locales, chefs traditionnels, société civile, etc.) dès le démarrage du projet.

Rappelons en outre que c'est durant ces ateliers régionaux que les points focaux PCI ont été installés dans chaque préfecture du pays pour un meilleur maillage de tout le territoire national avec la bénédiction des communautés.

C'est donc à l'issue de ces ateliers régionaux de 2018, renforcé par la campagne de sensibilisation et d'information de 2019 que le Ministre en charge de la culture a entériné les différentes propositions en prenant les décisions de nomination des coordinations régionales du projet.

2. Activité I: Identification des différentes parties prenantes au projet dans les cinq régions

Cette première activité du projet s'est déroulée entre le 11 juillet et le 24 août 2019 avec à la clé, plusieurs étapes :

- Le lancement officiel du projet.

Ce fut à Lomé, le 11 juillet 2019 dans la salle de conférence de l'IRES-RDEC, une institution partenaire de la CNPC sur le projet. La cérémonie a été présidée par le Ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, Monsieur Kossivi EGBETONYO en présence du représentant du préfet du Golfe et du maire de la ville. Il a profité de cette occasion pour rappeler l'importance du PCI dans le dialogue interculturel, le développement économique et l'atteinte des ODD avant de réitérer la gratitude du gouvernement aux communautés pour leur engagement dans la sauvegarde des biens du PCI et à l'UNESCO pour son appui. Pour rappel, les médias étaient aussi conviés pour une large couverture de l'évènement.

- Les réunions de consultation dans les préfectures.

A la suite du lancement, la coordination nationale a organisé, avec l'appui des équipes régionales et des autorités locales, une réunion d'information et d'échange dans chacune des préfectures concernées. Au total, toutes les 33 préfectures des cinq régions du projet ont été parcourues.

Le programme des séances ont permis d'aborder les points relatifs au contexte du projet, ses objectifs, les résultats attendus, les activités à mettre en oeuvre. Il a été rappelé aux différentes équipes régionales, leur mission afin que tout soit mis en oeuvre dans de bonnes conditions.

Les débats qui ont suivi les présentations ont permis aux participants de mieux appréhender le projet et surtout, d'identifier eux-mêmes, les différentes parties prenantes qui doivent s'investir dès à présent, dans la mise en oeuvre du projet. Il s'agit principalement des autorités locales, des chefs traditionnels, des responsables d'associations et d'ONG culturelles, des CVD et CDQ, les praticiens et facteurs, les artistes musiciens, les jeunes, les femmes, etc

Rappelons ici que dans chaque préfecture, la réunion a été ouverte par le préfet ou son représentant qui des fois, sont restés comme participants pour suivre les travaux jusqu'à la fin. Il en est aussi des médias locaux qui étaient présents à chaque étape.

Pour mieux passer le message et ainsi impliquer ces différents acteurs, la coordination a eu recours aux traducteurs.

Suivi-évaluation de l'Activité I:

Dans le cadre du suivi immédiat, une séance de travail avait réuni les membres de la coordination nationale le 5 septembre 2019 et a permis de faire le bilan global de l'Activité I, d'en tirer les enseignements, puis de programmer l'Activité II relative à la formation des jeunes enquêteurs qui aura lieu à Sotouboua dans la Région centrale, courant mois d' octobre 2019.

Par ailleurs, le rapporteur a été instruit pour finaliser le rapport intermédiaire pour validation par l'équipe projet en vue de sa soumission à l'UNESCO, conformément aux termes du contrat de financement.

Rappelons que sur le terrain, l'équipe projet élargie aux membres de la coordination régionale vivant au chef-lieu de région, fait une évaluation sommaire chaque soir pour recadrer les choses si besoin, et ensuite, faire une revue du programme du jour suivant. Une évaluation d'ensemble avec toute la coordination régionale est faite à la fin de la mission dans la région hôte.

Par ailleurs, à chaque étape, les correspondances ont été adressées au Ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales pour solliciter l'appui du département pour l'implication des autorités locales (préfets, maires) et des chefs traditionnels dans la mise en oeuvre de cette activité du projet.

3. Activité II: Formation des jeunes enquêteurs

Elle s'est déroulée les 4 et 5 février 2020 à Sokodé dans la région centrale avec la participation des 25 enquêteurs désignés par les coordinations régionales, avec l'appui des communautés. La formation a été assurée par deux experts dont un ethnomusicologue. Les modules développés étaient relatifs aux techniques de collecte de données en sciences sociales, aux outils de collecte principalement la fiche d'inventaire utilisée à la phase pilote et qui a été actualisée. Les outils pédagogiques développés par le Secrétariat de la Convention de 2003 relatifs au Programme de renforcement des capacités ont également servi aux intervenants. S'agissant de la méthodologie, les formateurs ont suivi la méthode d'inventaire impliquants les communautés et qui intègre la sauvegarde du PCI dans tous les plans de développement durable à tous les niveaux en veillant à associer les jeunes et le genre.

Nous avons également veillé à ce que les enquêteurs aient une approche inclusive pour garantir la participation la plus large possible de l'ensemble des parties prenantes concernées en particulier les groupes des communautés concernées.

Les deux experts ont été assistés des cinq enquêteurs ayant déjà pris part à la phase pilote.

Notons qu'une simulation, sous forme d'exercice pratique auprès de quelques facteurs et praticiens de Sokodé a permis aux participants de mieux scerner les notions et de valider la fiche avec les formateurs et les assistants.

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concerné(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du projet, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 345 et 575 mots

Que ce soit à la phase pilote tout comme à la phase nationale qui est actuellement en cours, le projet, non seulement est mis en œuvre avec les communautés, mais surtout, est l'émanation des requêtes et doléances qu'elles ont adressées au Ministère en charge de la culture par l'intermédiaire des DRAC ou bien directement au Ministre lui-même comme ce fut le cas des communautés du village de Yohonou, regroupant principalement les facteurs d'instruments de musique. Ces différentes demandes ont été formulées par les communautés pendant et à la suite de l'inventaire général du PCI intervenu en 2011.

Le projet dans sa phase d'exécution, a impliqué et aura à associer fortement les différentes communautés des cinq régions du pays qui en seront également les principaux bénéficiaires:

- Comme acteurs de la mise en œuvre du projet car l'Activité I n'a pu être exécutée qu'avec la participation des représentants issus des communautés notamment les chefs traditionnels, des responsables des CVD et CDQ, des Associations et d'ONG, des jeunes et des femmes. Ceux-ci sont aussi fortement représentés dans les équipes régionales qui assurent la coordination et le suivi des activités du projet en région. En effet, sur cinq membres, quatre sont issus directement des communautés.

Il en est ainsi pour les enquêteurs au nombre de cinq dans chaque région et qui ont été désignés au sein même des communautés dont ils sont issus. C'est eux qui ont effectivement pris part à la formation à la collecte de données les 4 et 5 février 2020 à Sokodé.

Dans le futur, les activités de renforcement de capacités telles que les ateliers de formation à la facture et à la pratique des instruments de musique le seront également par les formateurs issus des communautés, afin que les acquis soient mieux capitalisés et pour une meilleure appropriation des rites et cérémonies associés.

- Comme bénéficiaires, il est à mentionner que l'Activité I a bénéficié totalement aux membres issus des communautés qui ainsi ont été identifiés pour coordonner le projet, suivre la formation des enquêteurs, prendre part à la collecte des données sur le terrain auprès des personnes ressources et détenteurs des savoir-faire.

D'autres membres (surtout les jeunes) prendront aussi part aux ateliers de formation à la facture et à la pratique des instruments; ce qui constitue pour eux une occasion de plonger dans les racines de leur

culture et de contribuer plus tard à la valorisation et à la sauvegarde de ces savoir-faire, autres moyens de création de richesses et d'emplois, bref au développement socioéconomique même de leurs communautés. Enfin, les expositions autour des instruments constitueront en outre une occasion pour les communautés de bénéficier les fruits immédiats du projet en termes d'opportunité d'appropriation de leur pratiques instrumentistes.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéfices du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- *la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.*
- *l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.*

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 115 et 575 mots

L'engouement et l'engagement manifestés par les participants lors des rencontres d'identification des différentes parties prenantes sont encourageants pour la réussite des autres activités surtout la collecte des données et la formation des jeunes à la facture et à la pratique des instruments de musique traditionnels. Ainsi pour garder cet élan, l'équipe projet a demandé aux coordinations régionales de s'organiser pour animer des émissions culturelles sur les médias locaux durant lesquelles ils continueront par expliquer aux populations les objectifs et les activités du projet afin que les communautés et les personnes ressources se rendent disponibles et s'impliquent davantage, le moment venu, dans la mise en oeuvre du projet. Car, il est absolument nécessaire de canaliser cette soif culturelle, cette grande attente culturelle que nous avons observé tout au long de notre parcours chez les populations lesquelles veulent coûte que coûte s'approprier leur patrimoine culturel comme un facteur de leur identité culturelle.

Pour cela, les copies des produits et résultats (vidéo, répertoire illustré, photographies) de la phase pilote ont été mises à leur disposition par la coordination nationale.

Par ailleurs, après la tournée de sensibilisation et pour pérenniser les acquis, les chefs traditionnels appuyés par les points focaux du PCI se sont engagés à organiser dans leur ressort, des réunions de restitution dans leur regroupement au cours desquelles ils auront, d'ores et déjà, à identifier les facteurs, praticiens et autres personnes ressources auprès de qui les enquêteurs, une fois formés, auront à mener l'activité de collecte de données.

Aux enquêteurs, l'importance pour eux de s'appuyer sur ces derniers pour réussir leur mission leur a été une encore rappelée lors de la formation de février 2020 à Sokodé.

Enseignements retenus

Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- *la réalisation des résultats escomptés*
- *la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés*
- *la réalisation des produits du projet*
- *la gestion et la mise en oeuvre du projet*
- *la viabilité du projet au-delà de l'assistance*

entre 345 et 865 mots

Comme enseignements, à l'issue des Activités I et II, la coordination nationale a retenu:

- Les résultats escomptés ont été réalisés au-delà de ce qui avait été prévu grâce à l'implication du

Ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales et des médias qui ont été sollicités pour la couverture médiatique des différentes rencontres. La preuve en est la présence effective des préfets qui ont tenu à presider l'ouverture des rencontres ou à se faire représenter le cas échéant. Il en est de même du lancement officiel du projet présidé personnellement par Monsieur le Ministre de la culture. Ce qui a donné une visibilité particulière au projet.

- L'engagement et la disponibilité des communautés et les parties prenantes que sont les préfets, maires, chefs traditionnels, facteurs, praticiens, CDQ, CVD, etc qui ont accueilli avec ferveur la mission dans toutes les préfectures étaient satisfaisants et montrent effectivement que ce projet, né de leurs incessantes requêtes depuis 2011, répond réellement à leurs attentes.

- La disponibilité des représentants des communautés à faire partie des coordinations régionales d'une part et des jeunes enquêteurs à réaliser la collecte montrent une bonne gestion et une mise en oeuvre efficiente du projet dans le futur.

- Le dévouement et la bonne volonté dont ont fait preuve les enquêteurs au cours de leur formation; ce qui laisse augurer d'un bon travail de collecte qui constitue le maillon essentiel du projet.

- Les inquiétudes dont les participants ont fait part concernant principalement l'absence d'autorité des chefs traditionnels, l'impact controversé des sectes et religions importées, les tabous et interdits, sources parfois de pesanteurs culturelles autour de certains instruments et pratiques associées, le désintérêt grandissant de la jeunesse, etc. ont permis à l'équipe de coordination nationale et les coordinations régionales d'envisager les meilleures stratégies pour une mise en oeuvre réussie du projet.

- Les propositions et suggestions faites au cours des rencontres par les représentants les communautés elles-mêmes et qui constituent déjà pour la plupart, des mesures pouvant s'inscrire dans le cadre de la prochaine stratégie nationale de sauvegarde, de valorisation du savoir-faire de la facture et de la pratique des instruments de musique traditionnels constituent un atout essentiel à capitaliser pour les actions futures à mener après le projet. Tout ceci concourt à assurer la pérennité des futurs acquis du projet.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel principal fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)

1. ICH-7-Cession des droits Video
2. ICH-7-Cession des droits Photos
3. Video Activité I
4. Album Photo Activité I
5. Listes de présence des participants
6. Programme de la tournée
7. Ordre de mission de l'équipe de la tournée
8. Ordre de mission équipe de travail Activité II
9. Correspondance adressée au Ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales
10. Discours de lancement de Monsieur le Ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: NOUGBOLO KODJO

Titre: Coordonnateur adjoint

Date: 06.02.2020

Signature:

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a diagonal stroke extending downwards and to the left.